

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 72 (1943)

Heft: 1

Vorwort: Pour la nouvelle année

Autor: Piller, Joseph

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la société fribourgeoise d'éducation
et du Musée pédagogique

Abonnement pour la Suisse : 6 fr.; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé comme suit :
M. A. Rosset, insp., Gambach 11, Fribourg. Les articles doivent parvenir à
la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois
(sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de
février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. Partie officielle : *Pour la nouvelle année.* — Partie non officielle :
Nos Vœux. — *Education familiale.* — *Le prix d'un éclair.* — *L'instruction
militaire préparatoire.* — *Prisonniers de guerre et philatélie.* — *Marguerite
Bays, une stigmatisée de chez nous.* — *Tempête sur le pays.* — *Propagande
cinématographique étrangère.* — *La radio à l'école.* — *Bibliographies.* —
Pour aider notre jeunesse.

Partie officielle

Pour la Nouvelle Année

*Nous tenons, au début de cette nouvelle année,
à redire à tous les membres du corps enseignant
et aux commissions scolaires, ainsi qu'aux enfants
de nos écoles, nos vœux les meilleurs.*

*Nous leur demandons de continuer avec le
même dévouement leur tâche souvent ardue, mais
néanmoins toujours belle et méritoire, afin que le
pays soit toujours mieux servi.*

Joseph Piller

Conseiller d'Etat

Directeur de l'Instruction publique.